



LA CFDT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE



ÉLECTIONS AU COMITÉ TECHNIQUE (CT) DE SORBONNE UNIVERSITÉ

Le 14 mars 2019, tous les personnels votent, qu'ils soient BIATSS, enseignants et/ou chercheurs (E/C), titulaires, stagiaires ou contractuels.

Absent le 14 mars ? Demandez dès maintenant le matériel de vote par correspondance

À SORBONNE UNIVERSITÉ, NOUS REVENDIQUONS :

Un bénéfice pour tous les agents en matière de primes et / ou de temps de travail. Conformément aux engagements de la présidence, la fusion ne doit pas faire de perdants, les temps de travail spécifiques doivent être maintenus là où ils avaient été négociés.

Une amélioration des conditions de travail : il faut davantage de locaux pour les E/C et les BIATSS de la faculté de lettres. La faculté de médecine ne parvient pas non plus à loger ses personnels. Côté Sciences, il est urgent de trouver des solutions pour la barre de Cassan. CT, CHSCT, CPE, commission sociale, le SGEN-CFDT intervient à tous les niveaux pour alerter, proposer, négocier.

Une meilleure organisation des services et des procédures, une amélioration des outils pour équilibrer la charge des personnels et gagner en efficacité.

La mise en place au plus vite du télétravail et son ouverture la plus large possible.

Le développement de la culture du bien-être au travail : favoriser les échanges entre collègues, avec les étudiants, ce qui passe par des lieux partagés de dialogue et de convivialité.

Plusieurs CHSCT (un par faculté et un universitaire) pour pouvoir agir au plus près des personnels.

L'amélioration de la prévention des risques psychosociaux : qu'ils soient E/C ou BIATSS, les encadrants doivent être systématiquement formés; les personnels doivent être mieux informés de leurs droits et de l'aide qui peut leur être apportée en cas de conflit ou de souffrance au travail.

Une charte des bons usages du numérique et du droit à la déconnexion, demandée dans les instances depuis plusieurs années...

Une politique de formation à la hauteur des enjeux de la transformation des modes de travail, pour que tout le monde puisse progresser, se réorienter s'il le souhaite, suivre les évolutions de son métier et monter en compétences.

La titularisation des personnels précaires avec ouverture et financement des postes (un emploi permanent = un titulaire). Nous nous opposons à la précarisation grandissante de la recherche. Les financements sur contrats longs (type Labex) doivent permettre aux personnels recrutés de se stabiliser à terme s'ils le souhaitent.

La pérennisation des moyens affectés aux bibliothèques alors que l'Idex ne financera plus d'emplois étudiants.

La fusion, les réorganisations

L'impact fort de la fusion sur les conditions de travail de nombreux personnels nécessite un bilan. Nous demandons :

- **une analyse des répercussions** dans l'activité des personnels ;
- **un accompagnement réactif** de la part des services concernés pour venir en aide aux personnels qui subissent une détérioration de leur vie professionnelle.

LES PROCHAINS CHANTIERS DU CT

Régime indemnitaire des enseignants/chercheurs, référentiel d'équivalence de temps de service (suite).

Finalisation de la conférence sociale : régimes particuliers de temps de travail, cartographie des emplois pour la mise en place des primes statutaires des personnels BIATSS.

LE SGEN-CFDT, POURQUOI ?

Parce que le SGEN-CFDT, c'est un syndicat dont les sections dans les universités regroupent des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs, des personnels administratifs et techniques, des personnels de bibliothèque et des personnels de santé, ce qui favorise le dialogue inter-catégoriel.

Parce que voter SGEN-CFDT, c'est faire le choix de la négociation et d'un **dialogue social constructif**.

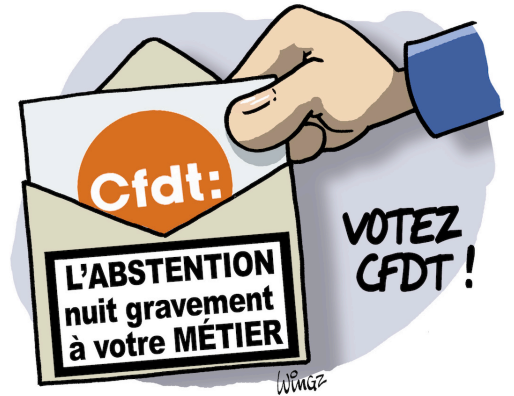
Parce que voter pour un syndicat national, c'est lui **donner du poids** dans les négociations avec le gouvernement. La CFDT est signataire du protocole PPCR, qui a permis une revalorisation des carrières (revalorisation des grilles indiciaires, transfert primes/points, accès des maîtres de conférences à la hors-échelle B).

Parce que le SGEN-CFDT a négocié et obtenu des compensations pour les personnels impliqués dans la mise en œuvre de la loi Orientation et réussite des étudiants.

Parce que le SGEN-CFDT s'oppose à la transformation des ESPE en structures sans formateurs propres. Il dénonce un projet de transformation qui remet gravement en cause le principe d'universitarisation de la formation initiale des enseignants.

Parce que la CFDT se bat pour empêcher la fusion des CT et CHSCT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) voulue par le gouvernement. Le CT, placé au niveau de l'établissement, doit garantir l'équité de traitement des personnels, mais les CHSCT doivent être des instances de proximité.

Parce qu'au niveau national comme au niveau local, le SGEN-CFDT se bat pour que les réformes ne soient pas subies par les personnels mais construites avec eux.



NOS CANDIDATS AU CT

Nathalie Lienhard (BIATSS, L), Jean-Christophe Lata (E/C, S), Ingrid Momein (BIATSS, L), Éric Frischmann (E/C, S), Pascale Langlois (BIATSS, L), Claude Jolivald (E/C, S), Christian Blanchard (BIATSS, M), Claude Montacié (E/C, L), Aurélie Thomas (BIATSS, U), Manuel Montañana (BIATSS, L), Claude Dutheillet (E/C, S), Pierre-Yves Canto (BIATSS, S), Thuy Dodo (BIATSS, S), Vincent Mouly (E/C, M), Pascale Nurit (BIATSS, L), Jean-Marc Frigerio (E/C, S), Aude Michel Tourgis (BIATSS, S), Alexandre Escargueil (E/C, S), Florence Bonnaud (BIATSS, L), Gilles Pagès (E/C, S).

L : Lettres, M : Médecine, S : Sciences, U : Université

LES COMPÉTENCES DU CT

- Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.
- Règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire.
- Évolutions des technologies et des méthodes de travail, et leur incidence sur les personnels.
- Orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition pour les BIATSS, les E et les EC.
- Formation, développement des compétences et des qualifications, insertion professionnelle.
- Égalité professionnelle, parité et lutte contre toutes les discriminations.
- Santé au travail et conditions de travail en lien avec le CHSCT.



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Campus Pierre et Marie Curie

Couloir 65-66, porte 508

Permanence : jeudi 12h30 – 13h30

sgen-cfdt@sorbonne-universite.fr